Kestrel Wealth Management

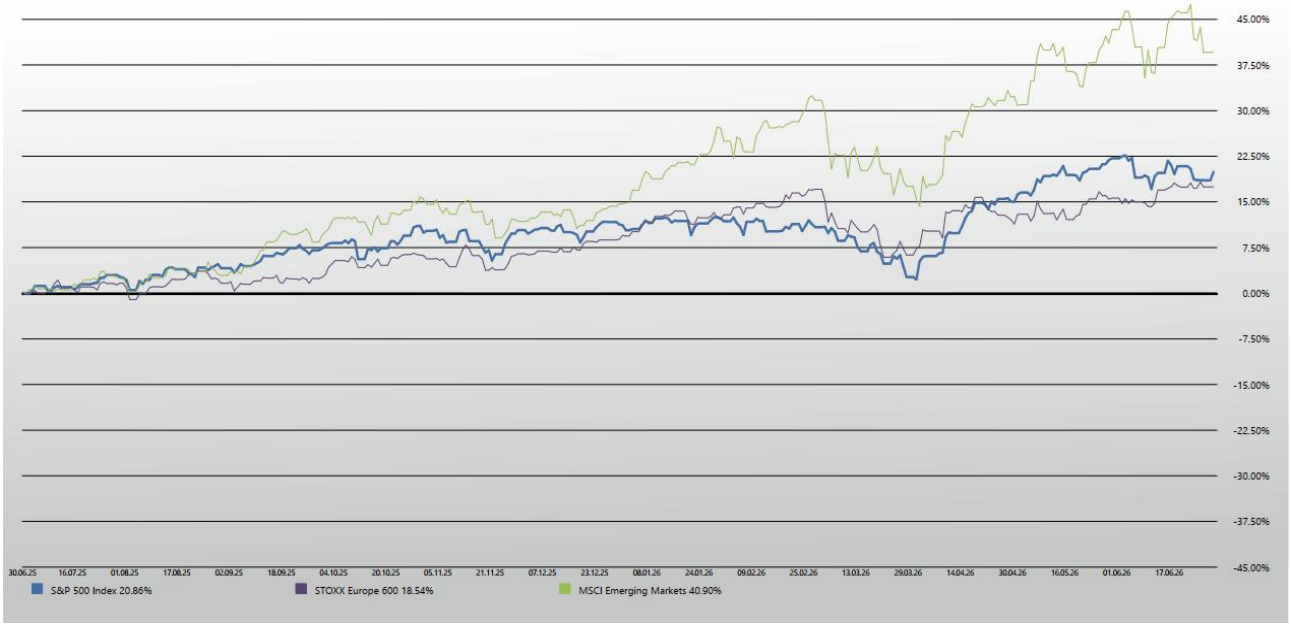
Revue trimestrielle des marchés financiers, juin 2026

Le deuxième trimestre de l'année s'est avéré très positif pour les investisseurs en actions, malgré les incertitudes persistantes au Moyen-Orient. Au cours de ce trimestre, les cours boursiers se sont entièrement remis du creux atteint en mars, portés par l'espoir d'une résolution du conflit entre les États-Unis et l'Iran, par l'optimisme persistant concernant les dépenses en matière d'intelligence artificielle (IA) et par un environnement économique meilleur que prévu. La hausse des taux d'inflation et l'attitude moins accommodante des banques centrales n'ont pas entamé l'appétit global des investisseurs pour le risque.

Sur le trimestre, les cours boursiers mondiaux ont progressé de 14,5%. Les marchés émergents ont mené la danse, avec une hausse de 23,3%, tandis que l'Europe est restée légèrement à la traîne (+10,1%). Les cours des actions américaines ont augmenté de 14,9%.

Cette hausse s'explique partiellement par un environnement économique plus résilient que prévu. Par exemple, l'indice ISM manufacturier américain s'est établi à 54 en mai (un chiffre supérieur à 50 indique une expansion) et l'économie américaine a créé plus d'emplois que prévu. Cela dit, la situation générale reste fragile, la croissance du PIB américain s'étant établie à 2,1% et les commandes de biens durables ayant reculé de 4,5% en mai.
La tendance actuelle liée à l'intelligence artificielle a également soutenu les cours des actions, en particulier ceux des entreprises actives dans le secteur des semi-conducteurs et des puces électroniques. L'indice des semi-conducteurs de la Bourse de Philadelphie a bondi de 87,8% pendant le trimestre. Ces derniers temps, des prises de bénéfices ont pesé sur ce secteur, sans toutefois effacer la hausse enregistrée ces trois derniers mois.

Marchés des actions, évolution sur 12 mois (%)



Source: Kestrel Wealth Management

Concernant d'autres classes d'actifs, le cours de l'or a poursuivi sa baisse (-14,1% à USD 4'008.- l'once) débutée à fin janvier, ceci en réponse d'une appréciation du dollar américain face aux principales devises.
Un autre facteur ayant influencé le cours de l'or a été le changement de politique et de ton des banques centrales. Les taux d'inflation ont augmenté de manière significative sous l'effet d'une hausse du prix du pétrole suite aux frappes aériennes menées par les États-Unis et Israël contre l'Iran. Contrairement à ce qui était encore prévu il y a quelques mois à peine, les baisses des taux directeurs ne sont plus à l'ordre du jour, pour l'instant du moins. Ainsi, la Banque d'Angleterre (BoE) a maintenu son taux directeur inchangé à 3,75% et la Banque centrale européenne

(BCE) a relevé son taux de refinancement principal de 2,15% à 2,40%. Même la Réserve fédérale américaine (Fed) a maintenu son taux (à 3,75% pour la borne supérieure), malgré l'arrivée de son nouveau président, M. Kevin Warsh - choisi par le président Trump et nommé par le Sénat. Le taux d'inflation américain étant passé de 3,3% en mars à 4,2% en mai, la Fed n'a ainsi pas pu baisser ses taux pour soutenir l'économie, ce qui a quelque peu contrecarré les projets du président Trump.

Cela a également eu un impact sur les taux d'intérêt. Le deuxième trimestre s'est avéré peu enthousiasmant pour les investisseurs obligataires. Dans l'ensemble, les cours des obligations sont restés pratiquement inchangés pendant cette période. Les déclarations plus « hawkish » des banques centrales, les incertitudes liées à la conjoncture économique et les craintes d'une hausse de la dette publique ont entraîné une hausse des taux d'intérêt. Aux États-Unis, la courbe des taux s'est aplatie au cours du trimestre. Le rendement de l'obligation d'État américaine à 10 ans a progressé de 15 points de base pour s'établir à 4,47%, tandis que celui de l'obligation à 2 ans a gagné 38 points de base pour atteindre 4.17%. Au Royaume-Uni, le marché obligataire a également connu quelques turbulences, sous l'effet d'un facteur supplémentaire.
En effet, la politique britannique a de nouveau fait la une de l'actualité. A la suite de l'élection d'Andy Burnham, maire du Grand Manchester, en tant que député, il est probable qu'il devienne le prochain chef du Parti travailliste. Parallèlement, confronté à des critiques croissantes concernant sa politique, le Premier ministre Keir Starmer a démissionné, ouvrant ainsi la voie à M. Burnham pour le remplacer.
Sans surprise, cette situation a eu un impact sur les rendements et la devise, qui connaissaient déjà des fluctuations importantes en raison de l'inflation et d'un changement de ton de la part de la Banque d'Angleterre. Le taux de l'obligation d'État britannique à 10 ans a augmenté de pas moins de 26 points de base pour atteindre 5,17%, avant de redescendre à 4,76 %. La livre sterling s'est également montrée relativement faible ces dernières semaines face au dollar américain, passant de 1,363 à 1,326.

Nous conseillons de continuer à privilégier les obligations de haute qualité. Le rendement supérieur à 4% en USD et en GBP que les investisseurs peuvent obtenir sans prendre de risques importants nous semble attractif. De plus, investir dans des obligations permet aux investisseurs de s'assurer ce rendement pour les années à venir, plutôt que pour quelques mois, toutes choses égales par ailleurs. Si à court terme l'évolution des politiques monétaires - et de l'inflation - ne justifie pas de baisses des taux directeurs, la tendance à long terme des rendements est plus susceptible d'être à la baisse qu'à la hausse. En ce qui concerne le segment « high yield », nous ne recommandons pas de s'y exposer compte tenu du contexte économique global.

La question du détroit d'Ormuz reste cruciale pour les investisseurs. Malgré l'accord conclu récemment entre les USA et l'Iran visant à négocier un traité de paix au cours des soixante prochains jours et la baisse du prix du pétrole à USD 73.- le baril pour le Brent (au moment de la rédaction de cet article), alors qu'il avait atteint USD 118.-, la situation au Moyen-Orient reste pour le moins très incertaine. L'occupation du Sud-Liban par Israël et les attaques sporadiques entre les États-Unis et l'Iran pourraient très bien réduire à néant les pourparlers de paix. Les conditions d'ouverture ou de fermeture du détroit sont pour le moins floues, mais cela déterminera l'évolution du taux d'inflation et, par conséquent, les futures politiques monétaires des banques centrales ainsi que l'évolution de l'économie mondiale. Si le spectre de la stagflation ou de la récession s'est estompé ces dernières semaines, la situation peut changer très rapidement si le prix du pétrole venait à s'envoler à nouveau.
Les cours des actions ne sont pas bon marché, mais ils ne sont pas non plus excessivement chers. Par exemple, l'indice S&P 500 se négocie à un ratio cours/bénéfice prévisionnel de 21x, le consensus tablant sur une croissance des bénéfices des entreprises de 21% au cours des douze prochains mois. Cela dit, un blocus total du détroit d'Ormuz pourrait entraîner d'importantes révisions à la baisse de la croissance des bénéfices, compromettant ainsi la bonne performance des marchés boursiers depuis le début de l'année. Nous maintenons donc notre position neutre sur cette classe d'actifs, car nous estimons qu'un principe de prudence s'impose.

Au cours des prochains mois, il est fort probable que le feuilleton politique et géopolitique orchestré par le président Trump, ainsi que son imprévisibilité, se poursuivent. En conséquence, la volatilité devrait rester élevée. Les droits de douane pourraient bien revenir sur le devant de la scène, tout comme les interrogations sur les valorisations boursières, etc…, le tout dans le contexte des élections de mi-mandat de novembre se rapprochant à grands pas.

Avertissement des risques et disclaimer

Cette publication est destinée à des fins d'information uniquement et ne doit pas être interprétée comme une offre, une recommandation ou une sollicitation de vente, d'achat ou d'engagement dans toute autre transaction. Le traitement fiscal dépend des circonstances individuelles et peut être sujet à des changements dans le futur. Kestrel Wealth Management SA ne fournit pas de conseils juridiques ou fiscaux et ne fait aucune déclaration quant au traitement fiscal des actifs ou aux rendements d'investissement qui en découlent, que ce soit en général ou en fonction des circonstances et des besoins spécifiques du client. Les clients doivent obtenir des conseils juridiques et fiscaux indépendants sur les implications des produits/services dans leur juridiction respective et sur l'adéquation des produits et services avant d'investir. Kestrel Wealth Management SA ne fournit aucune garantie ou représentation pour le contenu de cette présentation, en particulier en ce qui concerne son exactitude, son exhaustivité ou son juste équilibre, et aucune responsabilité n'est acceptée. Les produits mentionnés dans cette présentation ne conviennent pas à tous les destinataires. L'investisseur reconnaît qu'un risque de perte existe pour tous les types de mandats de placement, y compris pour un placement prudent et conservateur. Un mouvement des taux de change peut affecter, favorablement et défavorablement, tout gain ou perte sur un investissement. Kestrel Wealth Management SA n'assume aucune responsabilité quant à l'obtention d'un rendement donné ou quant à la préservation des actifs sous gestion. Par conséquent, le risque existe qu'un investisseur pourrait ne pas récupérer le montant investi. Les investissements dans tout produit financier ne doivent être effectués qu'après une lecture approfondie de la documentation juridique pertinente la plus récente, en tenant compte des restrictions de vente et des facteurs de risques mentionnés. Soumis à un copyright dont tous les droits sont réservés.